



### Une rentrée 2023 paisible

Après une période estivale particulièrement chaude et propice au repos, **cette rentrée 2023 s'est déroulée sans difficulté.**

Concernant nos enfants, nous retrouvons cette année nos 3 classes de maternelle. **Nous accueillons ainsi en cette rentrée scolaire 184 élèves**, répartis en 8 classes (3 en maternelle et 5 en élémentaire). L'équipe périscolaire a été réorganisée, réajustée et un agent est en formation.

**Le forum des associations** du 02 septembre dernier a montré le dynamisme et la diversité de l'offre associative sur la commune.

**Nous poursuivons le plan d'apaisement de la circulation** avec une phase de travaux : l'implantation de 2 nouvelles écluses centrales (route de St Jean de Bournay et route de Bourgoin), la réfection de la rue des Coquetiers ainsi que le bas du chemin du Métras et la matérialisation des cheminements piétons sur le chemin du Cinquin et la rue du Vieux puits.

La prochaine étape sera de traiter le secteur de la rue des Mitrons avec cette voie unique à double sens qui est le théâtre quotidien d'invectives et d'altercations. L'aménagement et la gestion du carrefour CD53 / CD126 et de la rue de Mitrons avec un système de feux sont présentés en pages intérieures.

**Les atteintes à l'environnement, les incivilités** d'une minorité, liées à l'abandon de déchets hors des filières de collecte, de tri, de recyclage et d'élimination sont un vrai fléau. Après l'information, les explications et la pédagogie exercées depuis des années de manière récurrente, nous avons décidé de passer à l'étape supérieure et de sanctionner. Un arrêté est aujourd'hui en vigueur et permet d'infliger (sur validation du Conseil Municipal) une amende forfaitaire de 500 €, 1000 € ou 1500 € à tout contrevenant.

Depuis plusieurs mois, nous avons engagé une lutte contre les indéclicats qui contreviennent aux règles qui protègent l'environnement et le cadre de vie de la commune. Elle se veut permanente avec la mobilisation du plus grand nombre pour identifier les auteurs de ces infractions. Donner des informations, des renseignements même succincts sur ces faits et ces agissements, c'est tout simplement du civisme qui permettra à tous de préserver un cadre de vie agréable.

**L'inauguration des travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle et du gymnase** vient clore cette longue séquence d'aménagements, de modifications, d'améliorations qui ont pour but d'économiser au minimum 40% de la charge énergétique sur ces bâtiments soit environ 55000 Kwh par an. Au cumul, ce sont presque 1 million d'euros de travaux qui ont été investis pour aussi améliorer le confort de nos jeunes écoliers et de nos sportifs.

Profitez des belles journées d'automne pour parcourir notre commune et découvrir ou redécouvrir nos sites naturels remarquables.

**Votre Maire**  
**Martial SIMONDANT**

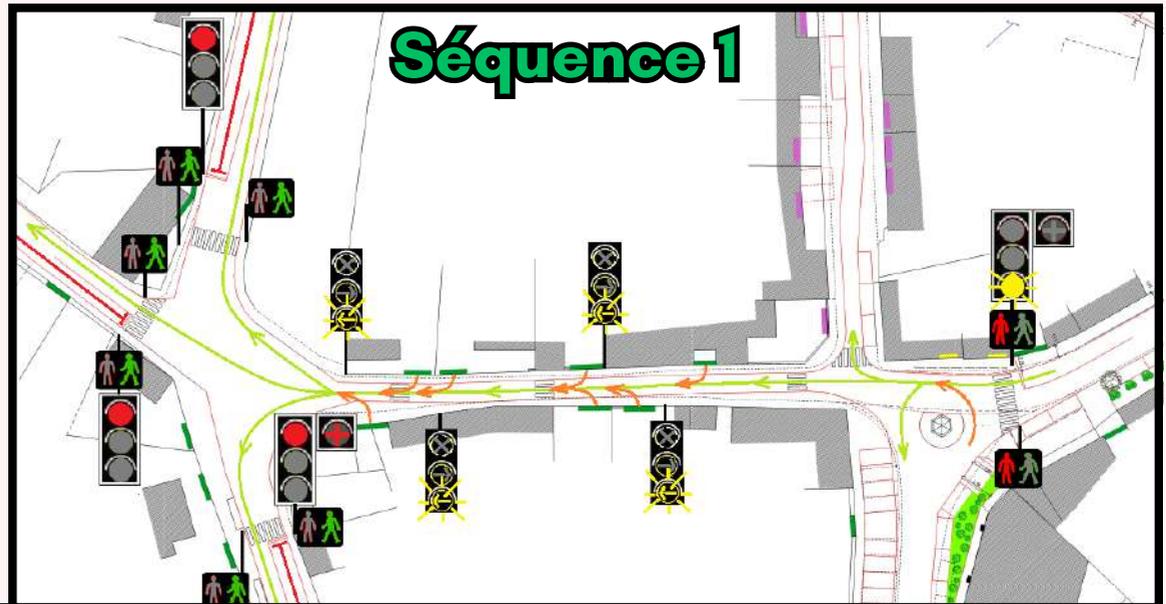
# LE PROJET DE CARREFOUR À FEUX

Afin de faciliter la circulation, très souvent conflictuelle entre automobilistes, dans la rue des Mitrons, un projet de gestion du trafic par des feux a été étudié en accord avec le Département.

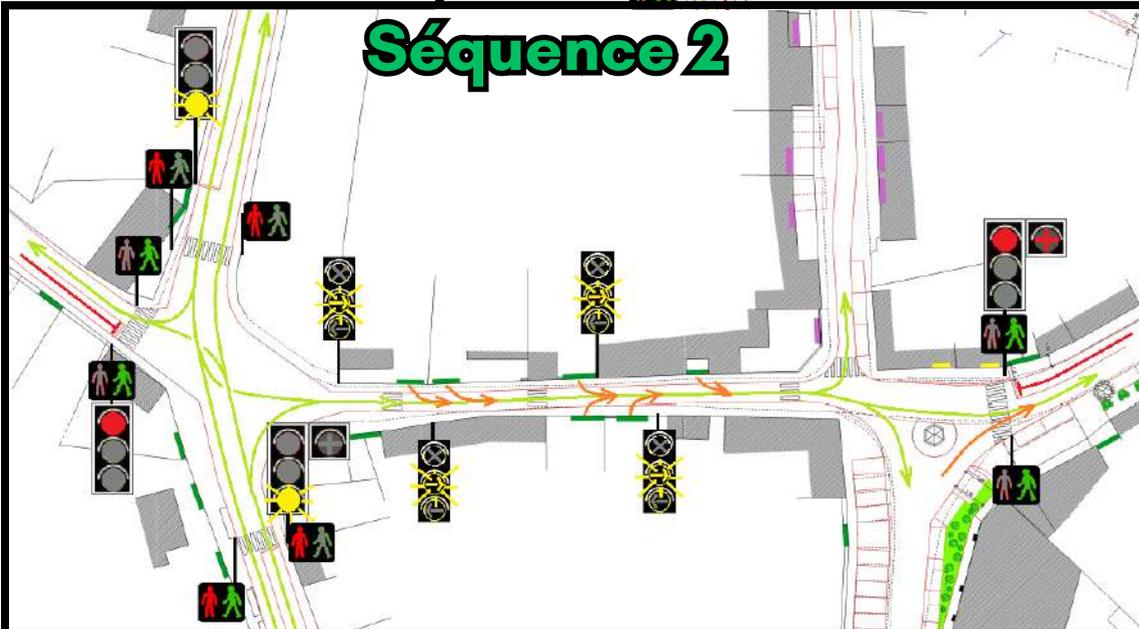
Une réunion avec les riverains concernés a permis de prendre en compte leurs observations. Le projet était également consultable en mairie pour recueillir les remarques des administrés.

Voici ci-dessous les différentes séquences des feux alternativement rouges ou orange clignotant. Des flèches jaunes indiqueront aux riverains leur possibilité d'insertion dans le sens de circulation.

Le feu, au niveau du bar-restaurant, est orange clignotant. Le sens de circulation se fait uniquement dans le sens des flèches vertes. Les riverains de la rue des Mitrons peuvent s'insérer dans ce flux de circulation (flèches orange) grâce aux répéteurs de flèches. Les autres feux sont rouges.



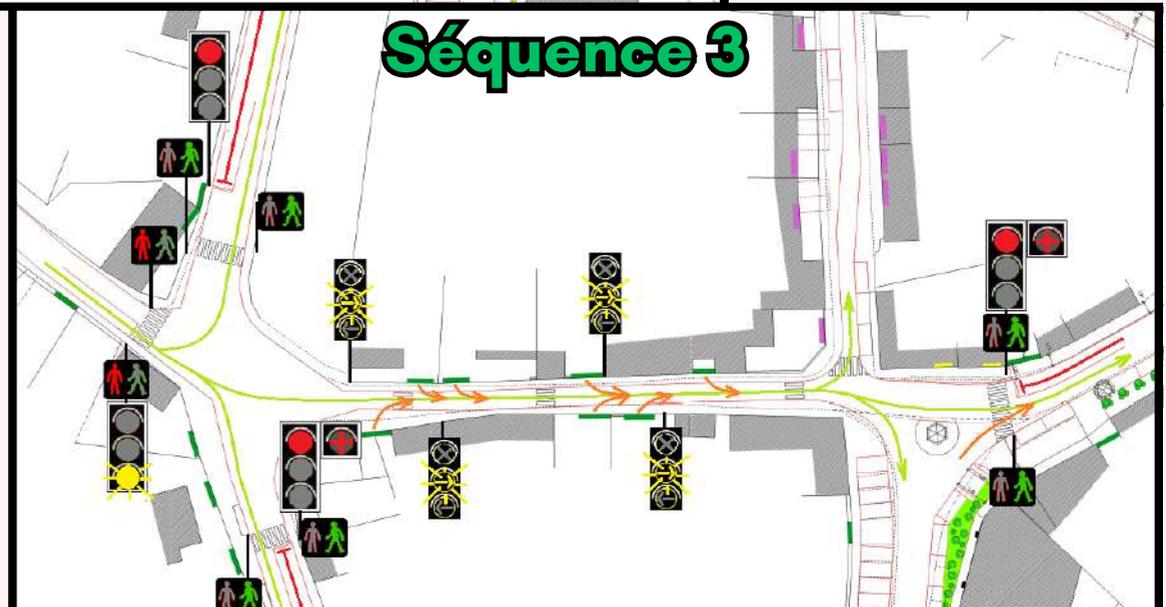
## Séquence 2



Les feux sur la CD 126 (route de Roche et route de St Jean) sont orange clignotant. Le sens de circulation se fait uniquement dans le sens des flèches vertes. Les riverains de la rue des Mitrons peuvent s'insérer dans ce flux de circulation (flèches orange) grâce aux répéteurs de flèches. Les autres feux sont rouges.

Le feu sur la CD 53 (route du stade) est orange clignotant. Le sens de circulation se fait uniquement dans le sens des flèches vertes. Les riverains de la rue des Mitrons peuvent s'insérer dans ce flux de circulation.

Le cycle complet (enchaînement des séquences 1, 2 et 3) aura une durée de 90 secondes.





## UN POINT SUR CETTE NOUVELLE RENTRÉE

En septembre, 184 élèves ont fait leur rentrée dans 3 classes de maternelle et 5 classes d'élémentaire. Pendant le temps périscolaire (garderie du matin et du soir, étude, restaurant scolaire et accueil de loisirs du mercredi), 5 animatrices et 3 ATSEM encadrées par nos 2 directrices, accueillent les enfants. En ce début d'année, ils sont une vingtaine le matin, 30 le soir, 100 à midi et 20 le mercredi à profiter de ce service municipal. Nous leur souhaitons à tous une belle année scolaire.

**Co-direction des services périscolaires**



**Florence FRIZON**  
Référente périscolaire semaine





**Audrey BUDILLON**  
Référente accueils de loisirs du mercredi



**Animatrices et agents de service – Périscolaire et Restaurant scolaire**

**Christine BERTHIER**



**Angélique CHALANDRE**



**Cynthia QUATTRONNE**



**Elisangéla SOMON**



**Françoise ROMANO**



**ATSEM – Animatrices périscolaire**

**Nathalie CHABROLLES AMIEUX**



**Nathalie ROUSSILLON**



**Nathalie SAUGNIER**



## VOTRE CCAS VOUS INFORME :

### • Permanences administratives :

Pour vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives (rendez-vous sur Doctolib, carte d'identité, etc ...) des aidants numériques sont à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter en prenant rendez-vous en mairie, au 04 74 58 73 31.

### • Une nouvelle recrue :

Suite à la démission d'un membre nommé du conseil d'administration du CCAS, il a été procédé au remplacement par M. Dominique BALLET. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### • Initiation aux gestes de premiers secours :

Pour vous permettre de faire face à diverses situations nécessitant une aide aux victimes, le CCAS offre une initiation aux gestes de premiers secours. Cette séance sera animée par M. Maxime Bonnet, président de l'association « Team 4L Francky ». Elle aura lieu le samedi 18 novembre à 9 heures, en mairie.

Nombre de places limité. Inscriptions en mairie : 04 74 58 73 31 ou au CCAS 06 27 45 11 07



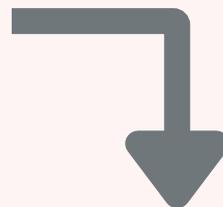
## INFOS ET ALERTES COMMUNALES EN TEMPS RÉEL

Pour être informé des coupures d'eau et d'électricité, travaux de voirie, manifestations, expos, arrêtés, mesures de prévention, offres d'emploi...

### TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

C'est gratuit et anonyme, pas de compte à ouvrir ou de mot de passe.

En cas de difficulté à installer l'application sur votre téléphone mobile, rendez-vous en mairie où vous trouverez toujours un personnel bienveillant pour vous guider.



Pour suivre l'actualité de  
votre commune :

**Scannez-les !!!!**



# MÉMO TRI

## A chaque déchet une solution de collecte



Les bouteilles d'eau, de soda, les flacons, les contenants en plastique



Les emballages alimentaires en polystyrène et plastique et cartonnettes

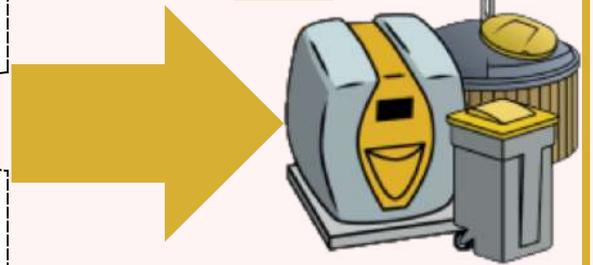
Ces déchets sont à déposer au Point d'Apport Volontaire dans le BAC JAUNE !



Les pots et les tubes en plastique



Les canettes, boîtes de conserves et aérosols



Les journaux, magazines, catalogues, prospectus, enveloppes



Les bouteilles en verre, les pots, flacons et bocaux en verre



**Le tri des biodéchets va être obligatoire à partir du 1er janvier 2024 !**

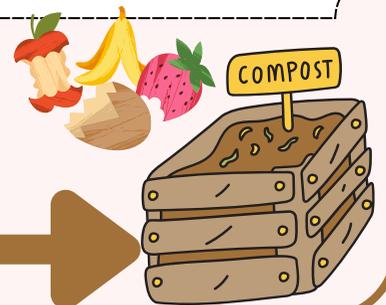
Epluchures et restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs et de noix, dosette de café en papier, filtre et marc de café, sachet de thé, feuilles et broyat de végétaux



Ces déchets sont à déposer au Point d'Apport Volontaire dans le BAC BLEU !



Ces déchets sont à déposer au Point d'Apport Volontaire dans le BAC VERT !



CARTONS



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



MOBILIER



PILES ET ACCUMULATEURS



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES



BOIS



ENCOMBRANTS



LAMPE



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



TEXTILES



GROS ELECTROMENAGER



PNEUMATIQUES



PETITS APPAREILS MÉNAGERS

Acide, peinture, engrais, entretien, produit



Ces déchets sont à déposer à la déchèterie de Saint-Jean-de-Bournay. Pour rappel, la Ressourcerie peut récupérer vos encombrants à domicile. Contact au 04/27/69/00/62



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



CAPSULES CAFÉ

Les sacs fermés sont à déposer au Point d'Apport Volontaire dans le BAC GRIS ! ou dans votre conteneur pour le ramassage en porte à porte

